



Jim Watson
Mayor Maire

CITY OF OTTAWA
110 Laurier Avenue West
Ottawa ON K1P 1J1
Tel: 613-580-2496 Fax: 613-580-2509
Jim.Watson@ottawa.ca
www.ottawa.ca

VILLE D'OTTAWA
110, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1P 1J1
Téléphone : 613-580-2496
Télécopieur : 613-580-2509
Jim.Watson@ottawa.ca
www.ottawa.ca

L'honorable Dominic LeBlanc
Ministre des Affaires
intergouvernementales, de
l'Infrastructure et des Collectivités
180, rue Kent, bureau 1100
Ottawa (Ontario) K1P 0B6
minister-ministre@infc.gc.ca

Le 26 janvier 2022

OBJET : Aide dans le cadre de la stratégie de l'Évolution énergétique d'Ottawa

Monsieur LeBlanc et cher ministre,

Le changement climatique est la plus lourde menace qui pèse sur notre génération, et une intervention ambitieuse pour l'enrayer offre à toutes les Canadiennes et à tous les Canadiens de vastes perspectives économiques. L'urgence de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et de mettre en œuvre les mesures d'adaptation climatique est bien comprise scientifiquement et documentée dans le rapport « Code rouge » 2021 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'intervention du climat. Les travaux scientifiques les plus récents nous apprennent qu'il faut faire plus — comme le réclament nos résidents — pour enrayer le changement climatique et protéger leur santé, dans le cadre d'un calendrier accéléré.

Les municipalités sont conscientes de l'importance de leur position pour catalyser l'intervention climatique. En octobre 2020, le Conseil municipal d'Ottawa a approuvé à l'unanimité la Stratégie de l'Évolution énergétique, plan ambitieux destiné à réduire à zéro, d'ici 2050, les émissions de gaz à effet de serre à Ottawa. Pour atteindre cette cible, il faudra déployer une intervention et un investissement sans précédent. On estime aussi que ces investissements dégageront des rendements nets de 12 milliards de dollars pour la collectivité sur leur durée utile, en plus de faire rejaillir des bienfaits sur la santé et sur la résilience. Ce travail colossal ne peut pas être mené sans l'aide des ordres supérieurs de gouvernement.

Le ministère des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités peut apporter son concours dans la réduction des GES menée par les municipalités :

- **en assurant le financement du réseau-concept de transport en commun non polluant d'Ottawa;**
- **en aidant à la mise au point d'un projet de démonstration de la gazéification pour les déchets forestiers, les feuilles et les résidus de jardinage, ainsi que pour les autres déchets organiques en cause;**
- **en apportant son concours dans les programmes menés par les municipalités pour la rénovation des bâtiments, notamment en rétablissant le Programme pour les bâtiments communautaires verts et inclusifs.**

En 2020, les transports ont représenté 42 % des émissions de GES à Ottawa. La stratégie de l'Évolution énergétique fait état des mesures suivantes :

- réduire de 19 % la part du mode des 24 heures pour les automobiles d'ici 2050;
- bâtir le réseau-concept des transports en commun avec des véhicules non polluants;
- veiller à ce que 90 % des véhicules neufs soient non polluants d'ici 2030.

Ces mesures s'inspirent de la volonté de convertir à l'électricité, dans les 15 prochaines années, tous les autobus à Ottawa. En travaillant de concert avec les municipalités, le ministère des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités peut aider à réaliser une réduction considérable des GES dans les transports.

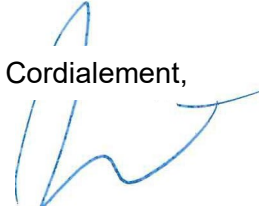
Le secteur des bâtiments existants représente 46 % des émissions de GES de la collectivité d'Ottawa. Pour atteindre les cibles du Conseil municipal d'Ottawa dans les émissions, il faudra rénover en profondeur 98 % de ces bâtiments d'ici 2040. La Ville d'Ottawa est en train de déployer des programmes pour promouvoir les rénovations énergétiques des bâtiments, et afin d'éviter que les limites de la dette municipale entravent les programmes de rénovation, la Ville d'Ottawa demande de l'aide dans le cadre des programmes de financement du gouvernement fédéral et des garanties sur les prêts à consentir dans les investissements destinés aux travaux de rénovation.

Les municipalités sont aux avant-postes des chocs climatiques. Réduire les GES permettra en définitive de circonscrire les risques et les chocs sur les municipalités et d'améliorer la santé et la sécurité de nos résidents. Les dépenses infrastructurelles et opérationnelles des municipalités sont fortement percutées par la sévérité accrue des épisodes météorologiques extrêmes et par les interventions à mener pour rétablir la santé et la sécurité publiques. Consciente de cette menace et parce qu'elle se sent pressée d'agir par ses commettants, Ottawa a déclaré en avril 2019, de concert avec plus de 400 municipalités au Canada, l'urgence climatique.

Dans le cadre des décisions qu'elles prennent dans l'aménagement du territoire, dans les transports et dans les infrastructures, les municipalités peuvent circonscrire plus de 50 % des émissions. L'aide demandée ci-dessus permettra à la Ville d'Ottawa de jouer un rôle prépondérant dans la mise en œuvre des réductions de GES dans sa collectivité en veillant à utiliser les fonds publics avec circonspection.

Steve Willis, directeur général de la Planification, de l'Infrastructure et du Développement économique, serait heureux de se réunir avec votre sous-ministre afin de discuter plus rigoureusement des moyens de collaborer à la réalisation d'un pays carboneutre d'ici 2050.

Cordialement,



Jim Watson

Maire

Ville d'Ottawa

- c. c. Kelly Gillis, sous-ministre de l'Infrastructure et des Collectivités
- Carol Saab, cheffe de la direction de la FCM
- Michael Savage, maire d'Halifax et président du caucus des maires des grandes villes
- Jamie McGarvey, maire de Parry Sound et président de l'AMO
- Stephen Willis, directeur général de la Planification, de l'Infrastructure et du Développement économique, Ville d'Ottawa